

## TERMES DE REFERENCE

### **Pour le renforcement de capacités de la structure locale de mise en œuvre du « Programme de Développement Villageois à Sambava » en communication rurale et technique d'animation**

#### **Contexte**

Depuis 2010, le Programme de Développement Villageois dans la SAVA a été mis en œuvre dans le District de Sambava, région SAVA dont l'objectif est d'accompagner un processus de développement socio-économique durable dans ses zones d'intervention, de renforcer les conditions de vie de la communauté locale en améliorant leur accès à des possibilités de revenus afin de réduire leur vulnérabilité pendant la période de soudure.

Le programme poursuit l'objectif d'une augmentation pérenne de la production rizicole, l'introduction d'activités génératrices de revenus, une amélioration du secteur éducatif, de l'alimentation en eau potable et de la santé de la population locale. Pour cela, ses activités se regroupent dans quatre domaines d'intervention, à savoir :

- L'éducation : construction / réhabilitation de salles de classe, équipements en table-banc, armoire, chaise, etc.
- Santé, hygiène et assainissement : construction / réhabilitation de centres de santé de base, construction de puits améliorés, construction de latrines pour les écoles et les cases de santé, etc.
- Sécurité alimentaire : diffusion du SRI, renforcement de capacités des paysans à la pratique du SRI, aménagement du périmètre irrigué (installation et entretien des infrastructures hydroagricoles), etc.
- Activités génératrices de revenus : introductions des AGR telles que : apiculture, pisciculture, aviculture, cuniculture, cultures maraîchères, etc.

Une mission d'appui au Programme a été installée dont l'objectif global de son intervention est de soutenir les opérations de la structure locale en charge de la mise en œuvre du programme en apportant une expertise technique en conception et gestion de projet pour le développement communautaire des ménages bénéficiaires. C'est dans le cadre de cette expertise qu'on prévoit le renforcement de capacités de la structure locale dans la perspective d'améliorer son efficacité et pour une meilleure qualité de sa prestation dans la mise en œuvre du programme.

#### **1. Objectifs du mandat**

L'objectif principal du mandat est de transférer tous les paquets de savoir nécessaires à l'équipe afin de veiller à la bonne marche du programme dans le souci d'améliorer leur performance et de la pérennité de leurs actions.

L'objectif de cette formation est :

- D'identifier les besoins en information et communication au niveau de la communauté locale

- De pouvoir diffuser des messages formateurs et de sensibilisation qui vont aboutir aux changements de comportement des paysans cibles
- De produire des outils d'IEC
- D'acquérir des compétences en animation, sensibilisation et éducation
- De maîtriser les contenus des vidéos et des livrets techniques et fournir des conseils aux producteurs
- De pouvoir coacher les paysans, de s'échanger avec les services techniques locales, et de capitaliser les savoir-faire des paysans

## 2. Démarche de mise en œuvre

Les techniciens à former sont au nombre de cinq (05).

Les points suivants sont à traiter pendant la formation :

- Identification des besoins en information et de communication au niveau de la communauté locale
- Conception et mise à disposition des outils adaptés aux contextes locaux et aux besoins du programme : Outils de communication (affiche, vidéo, etc.), réalisation d'une Bande dessinée animée (format vidéo) qui sera utilisée lors des séances de sensibilisation dans les villages et dans les écoles
- Conception et production des différents supports de communication entre autres :
  - Présentations, supports promotionnels,
  - Brochures, plaquettes d'information, etc.
- Technique de communication au niveau paysan : groupe d'écoute : Information – Education - Sensibilisation pour un changement de comportement

Vu que notre objectif principal est la pérennité des activités, les modules de formations doivent être :

- Faciles à lire et à comprendre donc ornées d'images et d'exemples concrets pour qu'on puisse l'utiliser efficacement
- Pratiques, présentées sous forme de mini-guides qui sont vraiment destinés à être consultés à chaque fois que le besoin se fait sentir.

L'intervention se fera dans le district d'Antalaha. Le mandataire sera chargé de concevoir une méthodologie claire et appropriée au besoin du mandat, de préférence concertée avec Helvetas avant son exécution.

Pour l'exécution de la formation, le mandataire appréciera le temps d'intervention nécessaire et proposera un chronogramme d'exécution dans sa proposition technique, incluant la préparation des outils de formations, la réalisation de la formation des techniciens, l'échange et l'accompagnement des techniciens sur terrain, et la rédaction de rapport. Une réunion de restitution avec Helvetas au niveau du bureau à Antalaha est à prévoir et dont les remarques émergentes sont à capitaliser dans le rapport final.

La formation est prévue à être réalisée au mois de Septembre 2019.

Le mandataire prendra en charge les frais inhérents à sa prestation (honoraires, fourniture de bureau, supports didactiques, frais de production de rapport, etc.)

Le programme prendra en charge les frais de déplacement du prestataire sélectionné.

Le prestataire doit :

- Préparer et assurer la formation des techniciens
- Elaborer et fournir les supports didactiques y afférents.
- Assurer l'appropriation effective du contenu de la formation par les bénéficiaires
- Evaluer la formation dispensée avec les bénéficiaires
- Fournir les rapports d'activité à la fin de la mission : rapport de formation et rapport d'évaluation de la formation.

### 3. Résultats attendus et Livrables

A l'issue de la formation dispensée, la qualité de la prestation de l'équipe sera améliorée et il sera capable de :

- Assurer une bonne visibilité du projet et de ses actions afin de soutenir les efforts du Programme à tous les niveaux
- Assurer la communication périodique et la diffusion des acquis
- Assurer l'intégration des activités relatives à la communication rurale dans le but d'informer et d'éduquer les paysans producteurs par la diffusion des messages formateurs d'une part et des messages de sensibilisation d'autre part pour un changement de comportement.

Le prestataire remettra à la fin de la formation les livrables suivants :

- Un rapport de formation (avec une version électronique) comportant :
  - Une analyse détaillée des activités de formation menées par le prestataire de son intervention, notamment en termes de points forts, points faibles et amélioration,
  - L'évaluation de la formation effectuée
- Des supports de formation sous forme de fiche technique avec des illustrations, appropriée au contexte du milieu, éditée en langue française et mise à la disposition de chaque participant,
- Des outils de communication qui seront utilisés par les techniciens

### 4. Critères d'éligibilité

Le mandataire de la formation doit :

- Être un cabinet, association ou ONG légalement constitué (disposant d'une identification fiscale : carte CIF à jour) et dont l'expertise est reconnue à Madagascar
- Disposer d'un spécialiste possédant des qualifications confirmées dans le domaine demandé
- Avoir des expériences en renforcement de capacités dans le domaine demandé
- Avoir une capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse éprouvée

### 5. Procédures de soumission

Les prestataires intéressés doivent soumettre :

- **Une offre technique** qui synthétise la démarche pour l'intervention comprenant :
  - (i) la compréhension du mandat, (ii) la proposition de méthodologie claire à adopter, (iii) le chronogramme précis de chaque étape à suivre. Elle comportera également les informations sur le/la consultant(e) notamment : (iv) les CV détaillés du personnel présentant ses qualifications et compétences (expériences et référence analogue) en spécifiant les expériences liées aux thèmes

de la manifestation d'intérêt, (v) les copies de la carte statistique et de la carte fiscale (STAT - CIF/NIF), (vi) les Copies du diplôme et de la carte d'identité nationale du chef de mission, et (vii) toutes autres informations considérées nécessaires pour le déroulement de la prestation.

- **Une offre financière** pour la réalisation de la prestation suivant les activités à entreprendre. L'offre financière doit être détaillée et le montant affiché sera la valeur toute taxe comprise.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Ces offres sont à envoyer par courrier électronique sous l'objet « **Formation en communication rurale et technique d'animation – PDVS Antalaha** » à l'adresse **madagascar@helvetas.org** au plus tard le Vendredi 23 Août 2019 à midi.